INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE QUÉBEC

Si la tendance se maintient, l'enseignement de l'anglais dans les pouponnières?

L'enseignement « précoce » de l'anglais : pour une vraie « analyse d'impact » sur le français

Ce texte est présenté par l'Institut de recherche sur le Québec, qui se définit comme « un lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec ». Il résume une étude qui a été réalisée à la demande du Comité conseil de l'IRQ, composé de Jean Dorion, sociologue, Gilles Grondin, directeur général du MNQ, Gérald Larose, professeur invité en travail social à l'UQAM, Robert Laplante, docteur en sciences sociales et Anne Legaré, professeure titulaire en science politique à l'UQAM.

Nous constatons que les parents francophones sont de plus en plus nombreux à souhaiter que leurs enfants maîtrisent l'anglais au terme de leur formation. Dans le contexte actuel, cela s'explique aisément puisque l'anglais occupe une place grandissante dans la vie des Québécoises et des Québécois. Cette volonté des parents est donc compréhensible, mais nous croyons utile de rappeler que l'école francophone doit d'abord viser à assurer une parfaite maîtrise du français, puis une connaissance poussée de l'anglais et, si cela est possible, une initiation à une troisième langue.

Nous nous interrogeons actuellement sur la façon et le meilleur moment d'enseigner une langue seconde, en l'occurrence l'anglais, dans une société francophone comme le Québec, extrêmement minoritaire sur le continent nord-américain. Nous craignons que les décisions gouvernementales des dernières années prônant l'apprentissage de plus en plus hâtif, voire « précoce », de la langue seconde puissent avoir de graves répercussions sur la qualité et l'utilisation de la langue française au Québec. Nous croyons que la question mérite une analyse en profondeur. Pour l'instant, nous remarquons que le gouvernement du Québec devance presque chaque année l'apprentissage de l'anglais. Pourtant, aucune analyse des impacts n'a véritablement été faite. En moins de 20 ans, nous serons donc passés d'un enseignement de l'anglais commençant à la fin du primaire à un enseignement dès la première année à compter de l'automne 2006, en vertu d'une récente décision gouvernementale. Jusqu'où ira-t-on? Dans les pouponnières, si la tendance se maintient ! Dans les faits, peu d'études scientifiques soutiennent la thèse en faveur de l'apprentissage précoce. En revanche, plusieurs recherches, dont quelques-unes mentionnées dans la présente lettre, permettent

de dégager un constat : mieux un individu maîtrise sa première langue, plus il a de la facilité à en apprendre une autre.

Le contexte québécois

Les Québécoises et Québécois sont ouverts à l'apprentissage des langues, au bilinguisme, sinon, et pour plusieurs d'entre eux, au multilinguisme individuel. Cependant, ils croient nécessaire d'avoir une langue commune, officielle, à savoir le français. La langue française est au cœur de l'identité et de la culture québécoises.

La langue est bien plus qu'un simple code linguistique : c'est un espace de création permettant à l'individu de nommer le monde et de se forger des structures mentales afin de se représenter ce monde. La connaissance et l'utilisation de la langue française sont donc des enjeux majeurs.

À l'heure actuelle au Québec, nous ne pouvons que constater l'engouement, voire la fixation de certains, à l'égard du bilinguisme. Dans le contexte nord-américain, un bilinguisme mur à mur ne peut être que « soustractif », c'est-à-dire que l'une des deux langues peut constituer une menace pour la survie et le développement de l'autre langue.[1]

Michel Venne écrivait en janvier 2003 que « *30 % de nos enfants sont incapables, à la sortie du secondaire, après 11 années de scolarité, de formuler un discours cohérent en français, leur langue maternelle, ou d'interpréter des textes un peu complexes* »[2]. Pour nous, la situation est préoccupante.

Nous croyons que l'apprentissage de l'anglais ne doit pas se faire au détriment de la culture et de la langue maternelle des élèves. Les Québécois doivent trouver un juste équilibre entre deux nécessités. Le balancier penche pour l'instant en faveur de l'anglais.

Le mythe de l'apprentissage précoce

Diverses études démontrent que l'apprentissage d'une langue seconde à un âge où l'enfant ne maîtrise pas suffisamment sa langue maternelle risque d'entraîner une confusion d'identification linguistique. « *Une exposition hâtive et intense à une langue étrangère, fut-elle surtout scolaire, peut avoir des effets non souhaitables à la fois sur le développement en langue maternelle et éventuellement sur la sécurité culturelle des apprenants. […] Cette exposition hâtive peut en effet faire surgir chez les apprenants, d'une part des résistances, des oppositions même à la langue et à la culture étrangère, d'autre part, des concessions, des soumissions à certaines dimensions de cette culture. »*[3]

À ce propos, une étude de la *National Foundation for educational Research in England and Wales* (NFER) portant sur l'enseignement hâtif des langues abonde dans le même sens. D'après cette dernière, environ la moitié des élèves ayant commencé leur apprentissage du français à huit ans affirment « en avoir assez » de cette langue une fois

[1] Les concepts de bilinguisme additif et soustractif sont développés dans un ouvrage des auteurs Annick Comblain et Jean Adolphe Rondal, respectivement professeur et docteur en logopédie, intitulé, *Apprendre les langues, où, quand, comment?*, Mardaga, Sprimont, 2001.
[2] Venne, Michel, « La langue est politique », *Le Devoir*, 29 janvier 2003.
[3] Bibeau, Gilles, docteur en linguistique à l'Université de Montréal in « L'apprentissage de l'anglais au primaire », disponible à l'adresse : http ://www.mef.qc.ca/docs/anglais.primaire.BIBEAU.htm

rendus au secondaire. Ces sentiments négatifs ressentis par les élèves ne favorisent pas l'éveil à une culture étrangère, bien au contraire.

Le rôle de l'école

Le système scolaire joue un rôle majeur dans la socialisation des jeunes et sert également de vecteur de transmission de la culture nationale. L'école permet aux élèves d'acquérir la maîtrise de la langue commune, tout en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants. Il est à souhaiter qu'une bonne maîtrise du français ouvre à ces derniers les portes du marché du travail québécois tout en leur permettant d'acquérir des habiletés humaines, sociales et intellectuelles nécessaires à leurs rôles de futurs citoyens, de professionnels et de consommateurs.

Puisque l'institution scolaire est au cœur de la transmission et de la maîtrise d'une langue de qualité, le programme québécois d'enseignement des langues devrait être revu à la lumière de ces constats. Il apparaît en ce sens opportun d'ouvrir le débat en examinant de près différentes recherches pertinentes et analyses d'expériences internationales permettant de connaître les meilleures méthodes d'apprentissage d'une langue seconde. Ces méthodes devraient être adaptées aux besoins, offrir une base solide de la seconde langue et permettre à ceux qui le désirent de se spécialiser, tout en maîtrisant la langue commune.

L'État doit instaurer des conditions propices à l'apprentissage des langues. Cela est beaucoup plus complexe que de devancer simplement, d'année en année, le moment du premier cours d'anglais! La recherche britannique effectuée par la NFER propose entre autres différentes avenues qui pourraient convenir à la situation québécoise. Elle suggère notamment une meilleure interaction entre les élèves et le professeur ainsi qu'une pédagogie diversifiée et adaptée au rythme d'apprentissage dans les classes ayant un nombre moins élevé d'apprenants.

Cursus québécois à réviser

Une révision du cursus des cours de langues au primaire doit être faite. Il faut très tôt favoriser l'éveil, l'ouverture sur le monde, via des ateliers ludiques qui permettraient aux élèves de s'initier à des langues, certes, mais aussi à des cultures, à commencer par celles des Amériques. Il faut s'ouvrir aux mondes hispanophone et lusophone. Des volets d'éveil aux peuples autochtones doivent aussi être articulés. Nous croyons que le Québec ne doit pas ignorer cette richesse.

Concrètement, nous croyons que l'anglais pourrait être enseigné par la suite, vers la fin du primaire, mais de façon plus intensive. Nous ne croyons pas aux vertus du saupoudrage sur tout le primaire, tel qu'il se pratique actuellement. D'ailleurs, des recherches tendent à démontrer que *« les sujets collégiens atteignent en six mois approximativement le même niveau que les élèves d'environ neuf ans, qui ont commencé à apprendre l'anglais à l'école maternelle* ».[4]

Nous pensons que les programmes intensifs peuvent s'avérer intéressants si l'élève qui s'y inscrit possède une bonne maîtrise de la langue maternelle. D'ailleurs, selon

[4] Ramirez et Politzer (1978)

Gilles Bibeau,[5] cet élève aura plus de succès dans une langue seconde. Selon cette même source, les erreurs commises dans la langue seconde ont généralement pour source des éléments de la langue maternelle.

Quant à l'apprentissage d'une troisième langue, nous croyons que cela pourrait se faire dès le 2e cycle du secondaire et ce, jusqu'à la fin des études collégiales.

Être alertes

Grâce à la Chartre de la langue française, l'usage du français s'est répandu dans tous les domaines de la vie sociale au Québec. Cela a permis d'établir le français en tant que langue commune de toutes les Québécoises et tous les Québécois, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones. « *[…] La loi 101 en est venue à renforcer le lien civique, le français devenant la clé ouvrant la porte au travail et à la vie sociale »*[6]. Pourtant, rien n'est acquis définitivement. Le français se trouve et se trouvera toujours en situation précaire en Amérique. Le Québec doit rester alerte et faire les débats de société quand ils s'imposent.

Le très actuel débat sur la diversité linguistique et culturelle dans le monde n'aura de sens pour les Québécois que s'ils prennent véritablement les moyens de se maintenir originaux, francophones qu'ils sont sur ce coin de continent.

En ce sens, nous de l'IRQ invitons le ministère de l'Éducation à évaluer les retombées de l'apprentissage précoce des langues secondes ainsi que les différentes méthodes d'enseignement utilisées tout en portant une attention particulière à la qualité du français, du primaire à l'université. En somme, à faire une véritable « analyse d'impact ».

L'étude complète est disponible sur le site internet de l'IRQ au www.irq.qc.ca

[5] Bibeau, Gilles, docteur en linguistique à l'Université de Montréal in « L'apprentissage de l'anglais au primaire », disponible à l'adresse : http ://www.mef.qc.ca/docs/anglais.primaire.BIBEAU.htm

[6] Chevrier, Marc, *Des lois et des langues Principes et moyens de la politique linguistique québécoise*, Ministère des Relations internationales du Québec, Québec, 1997.